

Statut étudiant

Première demande et renouvellement d'un titre de séjour étudiant LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

1. **Titre de séjour en cours de validité**

Copie du titre de séjour ou confirmation de la validation VLS/TS disponible sur ANEF

2. **Visa en cours de validité**

3. **Passeport en cours de validité**

4. **Photographie d'identité récente : e-photo**

L'e-photo peut être réalisée dans un photomaton au niveau des stations de métro

5. **Acte de naissance en français**

Ce document ne concerne que les premières demandes de titre de séjour

6. **Domiciliation**

• Si vous êtes locataire (1 choix parmi les 2)

- Facture : EDF, gaz, eau, téléphone fixe
- Attestation d'assurance habitation

• Si vous êtes résident-e CROUS

Attestation de résidence Crous 2025-2026

• Si vous êtes hébergé-e

Attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeant-e + pièce d'identité de l'hébergeant-e.
Le titre de séjour de l'hébergeant-e doit être en cours de validité et à la même adresse que sur l'attestation.

7. **Contrat d'engagement à respecter les principes de la République, daté et signé**

Document à télécharger via ce lien : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration/Contrat-d-engagement-a-respecter-les-principes-de-la-Republique>

8. **Certificat de scolarité (2025-2026)**

Ce document est disponible sur l'ENT dans l'application « Mon dossier, mes notes » à l'onglet « Inscriptions »

9. **Relevé de notes de l'année écoulée (2024-2025)**

10. **Attestation de réussite ou diplôme (2024-2025)**

11. **Ressources** (Tous les documents doivent être en français et en euro)

• Si vous êtes étudiant-e boursier-e

Attestation de bourse indiquant le montant et la durée de la bourse en euros pour l'année en cours

• Si vous êtes étudiant-e salarié-e

Contrat de travail avec cachet et signature + 3 dernières fiches de paie de l'étudiant-e

• Si vous êtes pris-e en charge

Attestation bancaire du tiers justifiant de la programmation de virements réguliers sur votre compte ou attestation sur l'honneur de prise en charge + pièce d'identité du tiers + trois derniers relevés bancaires de l'étudiant-e

• Si vous justifiez de ressources suffisantes

Attestation bancaire de solde créditeur avec cachet et signature de la banque : 7 380 € sur l'année glissante



Attention !

Formulez vos demandes via le portail ANEF entre le 4^{ème} et le 3^{ème} mois avant l'expiration de votre Visa / Titre de séjour.

administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr



A la Maison Internationale, nous pouvons vous guider dans vos démarches. Merci d'apporter tous vos documents, **en format numérique**.

En cas de doute, veuillez contacter titredesejour@univ-lille.fr